



**7<sup>ÈME</sup> CONGRÈS**  
**DU SYNAMI** 8-9-10  
Juin 2016  
Richelieu Centre <sup>(37)</sup>

# MOTION D'ORIENTATION

## Sommaire

**Introduction : le synami d'aujourd'hui**

**I - Le synami face aux politiques  
d'insertion** *page 7*

**II - Le synami et le défi permanent de la  
reconnaissance du travail** *pages 7-8*

**III - Le Synami et le lien avec l'adhérent**  
*page 8*

**IV - Le Synami et son environnement**  
*page 9*

**V - Le Synami et son engagement citoyen**  
*pages 9-10*

# Introduction : le synami d'aujourd'hui

**Notre démarche réformiste : un ancrage assumé pour l'intérêt général**

**À** travers les affirmations de nos valeurs et du sens que nous donnons à nos actions syndicales, les revendications se heurtent depuis plusieurs années au choc des contextes politiques, des crises économiques qui se suivent.

Les négociations nationales et locales se heurtent à une frilosité d'un establishment connivent qui développe des effets inégalitaires et renforce ainsi un sentiment d'exclusion pour les uns, d'isolement professionnel pour les autres et certainement d'un repliement vers des individualismes pour le plus grand nombre.

Les luttes et les solidarités se sont transformées en d'autant de ressentiments envers des directions qui, elles aussi, se perdent au gré des directives, des injonctions parfois contradictoire par de nos élus et autres ministères ...faut il les plaindre ???

Un manque de repère, d'un chemin, d'une destinée qui autrefois animait nos responsables politiques entraînent les salariés et l'ensemble de nos concitoyens dans le mur.

Le sens donné aux missions d'insertion et aux valeurs portés par les salariés envers les publics que nous accueillons, écoutons, guidons dans la jungle de l'emploi et de l'insertion n'est plus établi.

Depuis quatre ans, date de notre dernier Congrès, nous avons vécu des changements de cap, des changements de ministère, des adaptations à de nouveaux outils, nationaux, régionaux et locaux.

*Quelle cohérence ?*

*Quelles ont été les valeurs sous tendues à ces changements ?*

*La jeunesse pour laquelle et avec qui nous œuvrons en a-t-elle vraiment profité ?*

*Finalement, n'est-ce pas la précarité qui s'est institutionnalisée ?*

Nous, syndicat de l'insertion, nous avons un rôle responsable dans l'ensemble des propositions et revendications que nous portons. La CFDT et le Synami, fer de lance du réformisme sont aujourd'hui à un tournant dans la philosophie d'accompagnement et les changements sociétaux.

D'autres réformes sont possibles, l'organisation même du syndicat, son histoire, ses valeurs doivent contribuer à apporter des réponses innovantes. L'histoire de la France, traversée par des moments de bonheur et d'effroi, démontre que les mouvements associatifs, syndicaux et politiques ont toujours contribué à accompagner la République dans les moments les plus graves.

***Etre réformiste, cela veut dire aussi être résolument optimiste.***

***Le pire est à venir, résistons.***

La jeunesse doit rester la priorité non pas seulement dans son insertion sociale et professionnelle mais aussi dans son émancipation, dans sa liberté

et dans ses moyens d'accès à l'autonomie, à la formation, à la culture, aux loisirs, au sport, à la santé et au logement. Cette jeunesse est au cœur de nos métiers mais cette jeunesse est régulièrement instrumentalisée, attaquée, bafouée, malmenée. Quant aux bénéficiaires des contrats d'insertion, eux, qui forment la base des exclus de tout: ils ne votent plus, ils ne participent plus à la vie citoyenne... De temps en temps, on les retrouve car ils servent de caution à des politiques censées les aider mais qui les maintiennent dans la précarité !

Les missions de nos métiers et de nos champs d'intervention sont et doivent continuer à être globales et centrées sur la réponse aux besoins des publics. Mais elles vont devenir de plus en plus éparées au gré des incohérences des politiques Régionales et Locales. Entrechoquées, incohérentes, à la main des notables, la Loi NOTRe va sévir...

Vigilance, Réaction, Dénonciation et Action doivent être le moteur de nos engagements dans les prochaines années.

Vigilance face aux dérives des organisations.  
Réaction face aux ignominies insidieuses et perfides de nos gouvernances.  
Dénonciation des attitudes anti syndicales de nos structures  
Action pour la résistance et le changement

L'ensemble des acteurs de l'insertion sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Vont-ils à jamais disparaître au profit de machines à insérer coûte que coûte ? Entre les hyper structures ou le Small is beautiful...quel sera notre avenir ? Peut-être faut-il penser un nouveau concept : Les Missions d'Avenir ?

## **Les Fondamentaux du Synami-CFDT.**

### ***1.1 Notre champ d'action***

Le Synami-CFDT déploie son champ d'action syndicale dans les professions et structures qui ont pour mission la médiation vers l'insertion sociale et professionnelle, tel que :

- Les Missions Locales et PAIO (ML/PAIO),
- Les Maisons de l'Emploi (MdE),
- l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), comme les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI),
- Les Plan Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE),
- Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ),
- L'Agence d'Outre-mer pour la mobilité (LADOM, ex-ANT).

### ***1.2 Nos principes***

Le Synami est un syndicat CFDT, il s'inscrit donc dans une démarche réformiste de transformation sociale, agissant à la fois sur les conditions de travail des salariés qu'il représente et pour l'intérêt général de la société, particulièrement pour ce qui concerne la lutte contre les exclusions.

Etre réformiste veut dire que nous voulons des résultats concrets pour améliorer les conditions réelles de travail.

Rechercher des avancées concrètes pour les salariés et défendre l'intérêt général c'est avoir la grande ambition de transformer véritablement le réel, de produire du progrès social, de privilégier le « vivre ensemble » et d'avancer vers l'émancipation de chacun.

### **1.3 Un champ spécifique**

Le Synami-CFDT est né, agit et se développe dans le champ des métiers de l'insertion. Notre histoire, les valeurs d'engagement pour la justice sociale à la base de ses métiers, les enjeux propres à ses métiers et missions qui concernent toute la société, font que la pratique syndicale du Synami-CFDT articule la défense et la réflexion sur le « sens » du travail et un travail qui a du sens, et l'amélioration des conditions matérielles et salariales de l'exercice de ce travail. Toutes nos analyses, notre activité, nos revendications se construisent dans cette double dynamique.

### **1.4 Nos pratiques et valeurs dans l'action**

Aux services de nos ambitions et dans le respect de nos principes, le Synami-CFDT développe :

#### **1.4.1 Un syndicalisme d'adhérent**

Le Synami-CFDT existe et agit grâce à son implantation et au nombre de ses adhérents, chaque salarié qui partage nos valeurs, qui se retrouve dans nos pratiques et qui soutient la constitution et l'utilité d'une organisation syndicale, a pour nous vocation à adhérer au Synami-CFDT où chacun doit pouvoir trouver sa place.

#### **1.4.2 Un syndicalisme crédible et reconnu**

Si les slogans ne sont pas inutiles pour fédérer fortement sur une revendication (encore faut-il qu'ils aient du sens), c'est sur la pertinence de ses arguments, en lien avec les réalités professionnelles, que le Synami-CFDT construit sa crédibilité. La reconnaissance qui en découle lui permet de peser, y compris dans des contextes ou sur des sujets où nous n'aurions pas un rapport de force suffisant.

#### **1.4.3 Un syndicalisme s'appuyant sur les salariés**

Au-delà des forces propres de l'organisation, c'est la légitimité que nous tirons du soutien des salariés qui fait la force de notre action syndicale. Il oblige les syndicats à rendre compte de leurs actions et des résultats qu'ils obtiennent ou pas. Il permet de donner à nos actions et à notre parole le poids du soutien des salariés.

#### **1.4.4 Un syndicalisme innovant**

Dans ses communications, ses mobilisations, ses services, le Synami-CFDT cherche à innover et à trouver de nouvelles formes, à la fois efficaces pour nos objectifs et intéressantes pour les salariés.

#### **1.4.5 Un syndicalisme de négociation**

Au local comme au national, le Synami-CFDT, lorsqu'il rentre ou initie une négociation, a un objectif prioritaire : obtenir du progrès. Cela signifie qu'il cherche à s'en donner les moyens. Chaque avancée, chaque compromis trouvé, fait l'objet d'une évaluation validant sa plus-value.

#### **1.4.6 Un syndicalisme transparent**

Le Synami-CFDT est issu de ses milieux professionnels, il fait corps avec eux, il n'est pas un appareil obscur et lointain. Il rend donc des comptes et il explique ses choix et ses stratégies. Cette transparence vis-à-vis de nos adhérents comme vis-à-vis des salariés nous permet d'expliquer la complexité des situations.

#### **1.5 Participer à la construction des politiques d'insertion, à notre place avec nos apports**

Le Synami-CFDT, de part son champ d'action syndicale, au cœur des fractures de la société française, et de sa volonté de défendre des valeurs et des pratiques qui donnent du sens à nos métiers, intervient dans les débats politiques. Il cherche à peser dans la construction des politiques qui concernent tant les professionnels de l'insertion que nos publics qui sont destinataires de l'action publique.

Il le fait sur la base de nos valeurs CFDT, de la crédibilité et de l'expertise issues de nos pratiques professionnelles et de notre connaissance des enjeux et des réalités de terrain. Le Synami-CFDT ne se substitue pas aux institutions ni aux élus en charges de l'intérêt public, ces derniers gardent la charge et la légitimité de prendre les décisions politiques.

De même, il se situe dans le cadre d'un syndicalisme confédéré, où les structures interprofessionnelles de la CFDT et la confédération portent et articulent les intérêts généraux des salariés et de la société. Il se démarque différemment, loin de l'addition des corporatismes crispés qui ne font que maintenir les positions acquises au détriment d'autres catégories « moins chanceuses », des jeunes générations, et des évolutions qui construisent et assurent l'avenir.

## I - Le Synami face aux politiques d'insertion

- 1- L'accompagnement global reste et doit rester la boussole qui doit guider tous les professionnels de nos métiers.
- 2- Le syndicat réaffirme que toutes les politiques publiques doivent être conçues pour et avec les publics concernés.
- 3- Les décideurs et financeurs publics doivent s'appuyer à nouveau pleinement sur les expertises des acteurs de terrain pour évaluer, corriger et réformer leurs actions en faveur des jeunes et bénéficiaires des politiques sociales. C'est notamment avec les partenaires sociaux que des échanges concrets doivent se tenir.
- 4- Face à la politique d'empilement des dispositifs et à leurs modes de financements, le syndicat rappelle son combat contre cette stratégie qui a pour conséquence de détruire le sens du travail, biaise la relation entre les professionnels et les publics et oppose et/ou met en concurrence les salariés entre eux.
- 5- L'expression comptable des résultats d'insertion ne doit pas être l'axe déterminant du travail dans les structures. Notre action doit continuer à viser la qualité de l'accompagnement.
- 6- Les revendications du syndicat en matière de défense de l'accompagnement global doivent être portées au plus haut niveau de décision politique et nous devons continuer à nous appuyer sur tous les échelons de la confédération pour y arriver.

## II - Le Synami et le défi permanent de la reconnaissance du travail

- 1- La rémunération est la première des reconnaissances pour l'ensemble des salariés, le syndicat est à la pointe du combat pour des salaires décents.
- 2- Le principe à travail-égal salaire-égal, ainsi que la reconnaissance à la compétence, sont fortement liés. Les employeurs doivent appliquer loyalement les CCN. Le syndicat continuera à mettre tout en œuvre pour que cela soit le cas, y compris par voie juridique.
- 3- Combattre l'utilisation abusive des emplois à durée déterminée, liée principalement aux dispositifs, à la gouvernance des structures, aux managements et aux politiques de l'emploi, est une priorité.
- 4- Le syndicat prônera en particulier, sur les postes à responsabilité qu'à compétences égales, les candidatures féminines seront reconnues et également valorisées.

**5-** Conformément aux orientations confédérales du congrès de juin 2015, le Synami combattra toute forme de discrimination à l'embauche, dans l'exercice des fonctions et dans le développement des carrières. Une attention particulière sera portée aux syndiqués et aux élus du syndicat.

**6-** Nos élus doivent pouvoir exercer leur rôle de prévention. La réaffirmation des prérogatives CHSCT des IRP doit être appuyée par le syndicat. Tout manquement au cadre réglementaire doit systématiquement être relevé, dénoncé pour être sanctionné. Il y va de la santé physique et psychologique de nos collègues ; c'est notre contribution à la protection sociale.

**7-** Le syndicat combattra tout système organisationnel mettant à mal la santé des salariés. Le syndicat proposera et accompagnera ses élus vers des formations syndicales. Tout management coercitif doit être dénoncé et disparaître de nos structures.

**8-** Les salariés et leurs représentants doivent être les moteurs d'une gestion des structures co-constructive et co-responsable.

**9-** Le syndicat a la responsabilité de produire des outils et un accompagnement afin d'aider militants, élus et collègues à être acteurs du changement des organisations de travail.

**10-** Pour modifier en profondeur les conditions de travail et les organisations, il faut amener les décideurs (Présidents, élus locaux,...) à agir en concertation avec les syndicats, les salariés et leurs représentants dans le cadre d'un dialogue social réel, responsable et citoyen.

**11-** Le Synami à l'intérieur de la CFDT doit revendiquer sa présence au sein des sphères décisionnelles afin de porter la parole des salariés.

**12-** Le Synami doit multiplier les échanges avec les gouvernances et les financeurs pour les rappeler à leurs devoirs et les obliger au dialogue social.

**13-** Au niveau national et à tous les échelons locaux, le syndicat doit s'opposer aux fermetures de structures et aux fusions forcées. Nous voulons maintenir un maillage territorial de proximité.

### **III - le Synami et le lien avec l'adhérent**

**1-** Nos combats seront gagnés par une adhésion de masse des salariés.

**2-** À l'instar de la confédération et au vu de l'individualisation des conflits, le Synami continuera à apporter une aide personnalisée aux adhérents.

**3-** Notre syndicat participera activement à rendre le service confédéral «réponses à la carte» plus performant pour les salariés de nos branches.

**4-** Chaque adhérent - en fonction du développement du syndicat - doit



- | pouvoir trouver un relais local du Synami et compter sur son expertise.
- | **5-** Notre syndicalisme d'adhérents continuera de se construire sur le principe que l'adhérent est lui même un développeur (Pair à pair).
- | **6-** Les instances du syndicat, pour arriver à cet objectif, doivent augmenter les rencontres avec les adhérents, les militants pour essaimer nos valeurs et nos combats afin que cela s'étende à l'ensemble des salariés.
- | **7-** Le pôle formation doit continuer à développer des contenus plus en adéquation avec la connaissance et les valeurs de la CFDT tout en maintenant des formations pratiques «terrain».
- | **8-** Le pôle développement du syndicat doit prendre une nouvelle dimension avec, pour objectifs, de consolider et de développer notre représentation dans les ML PAIO et d'impulser un mouvement fort d'adhésions dans les ACI.
- | **9-** Les structures régionales seront en première ligne de la politique de développement du syndicat. À charge pour elles de faire émerger des cadres syndicaux et de repérer des militants susceptibles de devenir des élus.
- | **10-** La coordination de la politique de développement est assurée par les instances nationales.

## IV - Le Synami et son environnement

- | **1-** La structure nationale et ses déclinaisons régionales doivent permettre au syndicat de porter la parole des publics et des salariés malgré les effets de la loi NOTRe.
- | **2-** Le nouveau cadre décisionnel engendré par la réforme territoriale demande à ce que les structures régionales développent un positionnement politique. Les structures régionales devront validées ce-dit positionnement avec leurs instances nationales.
- | **4-** Nos structures régionales développeront leurs liens avec l'interpro CFDT et participeront, le plus possible, aux instances décisionnelles : Bureau, C.A. d'URI, CREFOP, COPAREF..
- | **5-** Pour que les représentations régionales réussissent à peser dans le débat local, des moyens et un soutien devront leur être attribués par le syndicat. Les CCN des deux branches devront évoluer pour prendre en compte le dialogue social régional. Le syndicat fera pression pour que les salariés puissent être représentés et entendus.

## V - Le Synami et son engagement citoyen

- | **1-** « Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte », le Synami s'engage à

impulser débats et actions au sein des Missions Locales et ACI pour qu'ensemble nous puissions inverser à notre niveau les tendances du changement climatique.

**2-** Les structures d'insertion doivent prendre leur part au développement durable. Les élus du syndicat porteront dans chaque établissement les gestes éco-responsables.

**3-** Le syndicalisme participant pleinement à la vie citoyenne, le Synami continuera à accueillir des stagiaires, service civique ect... afin que ceux-ci puissent découvrir l'engagement citoyen au travers du syndicat.

**4-** La RSE (responsabilité sociale des entreprises) est l'affaire de tous, particulièrement dans nos secteurs de l'économie sociale où l'exemplarité doit être de mise. Le Synami doit le rappeler sans cesse à nos employeurs et contester l'inertie en la matière qui est souvent la règle.

**5-** Le syndicat se met d'ores et déjà en alerte pour que la transition numérique ne laisse personne de coté.